LE CHÈQUE-CADEAU VENDÉE BOCAGE DU PAYS DE LA CHÂTAIGNERAIE

ANTIGNY - BAZOGES-EN-PAREDS - CEZAIS - CHEFFOIS - LA CHÂTAIGNERAIE - LOGE-FOUGEREUSE - MARILLET - MENOMBLET MOUILLERON-SAINT-GERMAIN - SAINT-HILAIRE-DE-VOUST - SAINT-MAURICE-DES-NOUES - SAINT-MAURICE-LE-GIRARD SAINT-PIERRE-DU-CHEMIN - SAINT-SULPICE-EN-PAREDS - TERVAL - THOUARSAIS-BOUILDROUX































REMBOURSEMENT DES CHÈQUES-CADEAUX

Comment faire?

- 1/ Détachez les talons et conservez-les précieusement;
- 2/ Apposez votre tampon et votre signature au dos des chèques ;
- 3/ Complétez ce formulaire et retournez-le en 1 exemplaire avec les chèques-cadeaux dans une enveloppe à l'association : Association Chèques Cadeaux Vendée Bocages du Pays de La Châtaigneraie - Communauté de Communes - Les Sources de la Vendée la Tardière – 85120 TERVAL

Entreprise:		
Commune:		
Date:		
E-mail:		

Quantité de chèques-cadeaux	Valeur faciale	Montant total
	10€	€

Cachet de l'entreprise :

Je suis adhérent : ○ AEC de la Châtaigneraie ○ ACAB de Bazoges Avenir Entreprises Pays de La Châtaigneraie

Si vous n'avez pas fourni votre RIB lors de votre adhésion, merci de le joindre à votre demande de remboursement.

Nous vous conseillons fortement de faire une copie de ce document, à garder pour preuve, avec les souches des chèques-cadeaux!